

ULIS COLLEGE

<https://eduscol.education.fr/1164/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis>

Circulaire n° 2015-129 du 21-08-2015

Profil

- Priorité aux professeurs de lycées et de collèges ou les professeurs de lycées professionnels de toutes disciplines, titulaires du 2 CA-SH, du CAPPEI ou souhaitant s'inscrire au CAPPEI.
- Les professeurs des écoles titulaires du CAPA-SH, du CAPPEI ou souhaitant s'inscrire au CAPPEI option trouble des fonctions cognitives ou mentales dans le cadre d'une expérimentation, si poste vacant

Il est soumis à un entretien préalable.

Missions

- Etablir pour chaque jeune un programme pédagogique individuel (à partir du bilan global de chaque jeune) et soutenir l'acquisition de compétences dans les classes de référence ;
- Mettre en œuvre les parcours individualisés des élèves dans une perspective de réponses souples et évolutives adaptées à leurs besoins spécifiques ;
- Coordonner les activités pédagogiques conduites au sein du dispositif dans le cadre d'un parcours de formation établi en équipe ;
- Gérer l'ensemble des actions de regroupements et assurer les enseignements visant à développer ou à consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets individuels de formation générale et/ou professionnelle de chacun des élèves ;
- Travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personne ressource.

Compétences requises

- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap ;
- Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet pédagogique du dispositif ainsi que dans chaque projet individuel ;
- Savoir mettre en œuvre en complémentarité des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé ;
- Être en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant et de s'intégrer dans une équipe pluri catégorielle ;
- Avoir le sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication ;
- Avoir une bonne connaissance des parcours d'orientation et de poursuite des études.

Conditions et organisation du service

- Enseigner auprès des élèves porteurs de handicap(s) ;
- Assurer le lien :
⇒ avec les familles ;

- ⇒ avec les professionnels des établissements et services médico-sociaux ou de santé amenés à accompagner les jeunes ;
- Assurer la coordination du dispositif ULIS ;
- Participer aux Equipes de Suivi de la Scolarisation (ESS) en lien avec l'Enseignant Référent de Scolarité ;
- Mettre en place des aménagements et adaptations nécessaires ;
- Mise en œuvre des temps d'inclusion : favoriser la participation des élèves de l'ULIS aux activités pédagogiques, éducatives et professionnelles dans les classes ;
- Faciliter l'enseignement des professeurs en leur fournissant les informations et appuis pédagogiques ;
- Coordonner les emplois du temps des élèves ainsi que les interventions des personnels de services spécialisés ;
- Coordonner les accompagnements par l'AESH-Co ;
- Définir le rôle de l'AESH au sein de l'ULIS et concevoir son emploi du temps afin de permettre :
 - ⇒ L'accueil des élèves
 - ⇒ L'accompagnement des élèves selon les besoins de chacun : au sein de l'ULIS et dans les classes de référence
- Participation aux regroupements académiques et départementaux des enseignants d'ULIS.

Procédure à suivre pour candidater

Les personnes intéressées adressent leur candidature, **accompagnée de leur CV, d'une lettre de motivation et le dernier PPCR** au plus tard le **mardi 23 juin 2026** à l'Inspecteur de leur circonscription et au service du personnel sur l'adresse électronique suivante : mouvement1d46@ac-toulouse.fr

Les entretiens se tiendront le **vendredi 26 juin 2026**. L'horaire vous sera communiqué ultérieurement.

Contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant la fiche de poste, vous pouvez prendre l'attache de l'IEN ASH, Didier PASTOR (iencahors1@ac-toulouse.fr / 05.67.76.55.28).